



## Lettre huissier reçue en envoi normal réclamant une somme non due

Par maminacolle, le 24/01/2016 à 16:02

**BONJOUR** marque de politesse [smile4]

je reçois ce jour en lettre normale un courrier d'une société civile professionnelle titulaire d'un office d'huissier de justice

**XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX**

Huissiers de justice associés

l'adresse: 6 quai des chartrons CS71852

33075 Bordeaux cedex

Ces huissiers seraient chargés par la société **XXXXXXXXXXXX** VENANT aux droits de CAIDF de recouvrer la somme de 2714.45 euros

la lettre me demande de les joindre au n° 05 56 56 80 40 ( ce que je n'ai pas fait , craignant que ce soit un numéro arnaque, fortement surtaxé, et n'ayant aucune dette justifiant ce courrier)

Par ailleurs en recherchant sur l'annuaire inversé,on n'arrive pas à savoir à qui correspond ce numéro)

Sur le courrier, un bon est à détacher avec des références pour joindre le versement à :

**XXXXXXXXXXXXXXXXXX** ( adresse à bordeaux rue des chartrons)

ainsi qu'un n° de dossier: P 320 5185719

**XXXXXXXXXXXX** c/( puis mon nom et prénom)

Je ne connais pas cette société et je n'ai contracté aucune dette, donc pour moi il semble évident qu'il s'agisse d'une arnaque

Que dois-je faire, notamment pour dénoncer ce courrier abusif et à qui l'adresser pour empêcher ces gens de chercher à abuser des personnes craintives ou crédules.

Merci de bien vouloir me donner des renseignements sur la suite à donner à ce courrier.

Par **morobar**, le **24/01/2016** à **16:20**

Bonjour,

Le numéro en question n'est pas surtaxé, vous pouvez donc vous renseigner.

Cela ressemble à une cession de créance de la banque agricole bien connue - région Ile de France.

Cette société suédoise rachète pour à peu près rien les créances irrécouvrables des banques, dettes en générales forcloses.

A un moment ou l'autre un de vos crédits a du rejoindre cette masse.

Vous n'avez donc aucune raison de procéder à un quelconque versement pour le moment.

Par **chaber**, le **24/01/2016** à **16:57**

bonjour

ce cabinet de Bordeaux n'a aucun pouvoir, sauf intimidation, car il est hors de sa juridiction.

Pour l'instant vous ne faites RIEN

Lisez les différents posts sur les officines de recouvrement

Par **maminacolle**, le **24/01/2016** à **19:36**

merci pour vos réponses

Pour Morobar, je signale que je n'ai jamais eu de compte à une banque agricole( ex crédit agricole) , ce qui confirme l'arnaque.

Je ne vois pas l'intérêt de téléphoner au numéro indiqué même s'il n'est pas surtaxé

Merci aussi à Chaber pour sa réponse

Par **morobar**, le **25/01/2016** à **08:08**

bonjour,

[citation]Je ne vois pas l'intérêt de téléphoner au numéro indiqué même s'il n'est pas surtaxé[/citation]

C'est vous qui avez exposé renoncer à vous renseigner en présence d'un numéro surtaxé.

J'ai simplement indiqué que ce numéro n'est pas surtaxé.